

C.C.A.S. - COMMUNE DE PUBLIER
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Séance du 13 décembre 2022

Délibération
n°20221312-05
CCAS

Nombre de membres

En exercice 13
Présents 09
Votants 10

Date de la convocation
02/12/2022

OBJET

Acte rendu exécutoire
télétransmission en
Sous-Préfecture le
20/12/2022
et publication le
20/12/2022
La Vice-Présidente,
Christelle Gaudet

L'an deux mille vingt-deux et le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PUBLIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Christelle Gaudet, Vice-Présidente du CCAS,

Présents: Jacques Grandchamp, Christelle Gaudet, Robert Baratay, Françoise Grobel, Marie-Claude Girardoz, Georges Barthe, Rémy Beaugrand, James Besson (arrivée 20h), Martine Dutruel

Excusés: Anne Baud-Lavigne (pouvoir à Christelle Gaudet)

Absents: Nathalie CHARPIN, Claire DUPONT, Alexia LEROUYER

Secrétaire de séance : Robert Baratay

COMPENSATION TARIFAIRE - ABONNEMENT RESEAU EVAD

Le CCAS accorde une compensation tarifaire pour les transports urbains, en partenariat avec Transdev exploitant du réseau EVAD (ex BUT).

En ce qui concerne la compensation financière accordée par le CCAS, les critères d'éligibilité sont les suivants :

- Être âgé de 60 ans au minimum ;
- ou être atteint d'un handicap justifié par la carte d'invalidité au taux minimal de 80% ;
- Situations exceptionnelles, laissées à l'appréciation du CCAS;

Le barème suivant est appliqué :

TRANCHE	RESSOURCES MOIS EN COURS	PART INTERESSE	PART CCAS
		Prix Carte	PEC
1	0 < 800 €	24,75 €	140,25 €
2	800 - 1120 €	82,50 €	82,50 €

Les ressources prises en compte sont calculées conformément à la délibération 20221312-02.

Considérant le changement de nom du réseau (EVAD),

Le Conseil d'Administration, **après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

Adopte le barème proposé ;

Autorise le Président à signer la prochaine convention entre la CCPEVA, TRANSDEV et le CCAS.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

PUBLIER, le 19/12/2022

Christelle Gaudet
Vice-Présidente

